



Pour permettre l'ouverture des négociations, les orthophonistes interpellent la ministre de la Fonction Publique.

Le 14 octobre 2014, le cabinet du ministère de la Fonction Publique avait assuré à l'ensemble des représentants de l'intersyndicale des orthophonistes, en présence de représentants du ministère de la Santé, que le dossier du reclassement était entre les mains de la Santé ([cf. CDP du 16/10/2014](#)).

Depuis, nous avons rencontré la ministre de la Santé qui, tout en reconnaissant la gravité et l'urgence de la situation, n'a proposé que des primes pour les orthophonistes exerçant dans certains hôpitaux et certains services, proposition inadaptée et irrecevable pour la profession.

L'ouverture de négociations ne doit pas être empêchée et implique de fait le ministère de la Fonction Publique. Or, à ce jour, le ministère de la Santé affirme n'avoir reçu aucun mandat du ministère de Madame Lebranchu pour travailler avec les orthophonistes.

L'intersyndicale n'a reçu aucune réponse du ministère de la Fonction Publique pourtant interpellé par plusieurs courriers.

Les orthophonistes n'acceptent pas d'être victimes d'un désaccord ministériel : désormais le mandat doit être explicite et définitif de la part du ministère de la Fonction Publique.

Il ne reste que quelques semaines au gouvernement pour éviter une rentrée très difficile. Depuis deux ans les orthophonistes patientent, mais l'urgence de la situation tant au niveau des soins que des enseignements ne supporte plus de report du problème.

Aujourd'hui toute la profession interpelle directement Madame la ministre de la Fonction Publique afin de rendre possible le travail de négociations en vue du reclassement en urgence des orthophonistes hospitaliers.

Paris, le 16 juillet 2015



CONTACTS PRESSE

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARDAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55